



Les aménagements pédagogiques pour la dyslexie

- **Créer un climat de confiance** : les difficultés sont reconnues, on va les prendre en compte.

- **Quelques exemples d'aménagements pédagogiques à moduler selon la sévérité et la rééducation** :

OUTILS DE L'ÉLÈVE :

- **Proposer un support de lecture tapé, aéré, écrit en gros caractères (police 12/14).**
- Envisager de fournir la photocopie de la leçon pour que l'élève ait un support exact pour apprendre.
- L'agenda est à privilégier par rapport au cahier de textes (une page par jour).

ORGANISATION MATÉRIELLE DE LA CLASSE :

- Placer l'élève devant, au centre de la classe, à côté de quelqu'un de calme, le bureau de l'élève étant facilement accessible par l'enseignant.
- Au tableau :
 - Ecrire de façon très organisée en effaçant au fur et à mesure ce qui n'est plus utile.
 - Matérialiser la page par un cadre.
 - Mettre en évidence l'essentiel par des couleurs.

LECTURE :

- Éviter la lecture à voix haute devant toute la classe, jamais sans préparation.
- Lecture : autoriser la subvocalisation, donner des indices sur le contenu pour faciliter la compréhension.
- Lecture d'ouvrage : utilisation de livre parlé et prendre du temps pour échanger sur le livre.

ÉCRIT :

- **Alléger la copie et privilégier la compréhension orale** : Jamais de copie pendant une explication orale.
- Pour faciliter la copie :
 - Utiliser un modèle sur le bureau,
 - Proposer à l'élève d'utiliser des caches ou un transparent afin de mettre en évidence l'exercice ou le document.
 - Accepter ou mettre au point des abréviations.
- **En expression écrite : réduire les exigences en quantité et privilégier la cohérence ; ne pas surcharger la copie d'annotations.**

CONSIGNES :

- **Toute consigne écrite doit être oralisée, lui restituer de façon personnelle si besoin, ou lui faire verbaliser.**
- Mettre en place un tuteur qui pourra répéter les consignes et même suppléer, si besoin, lors de l'écriture des devoirs.